



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/C.3/48/12
15 novembre 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-huitième session
TROISIEME COMMISSION
Point 108 a) de l'ordre du jour

DROIT DES PEUPLES A L'AUTODETERMINATION

Lettre datée du 11 novembre 1993, adressée au Secrétaire
général par le Représentant permanent du Pakistan auprès
de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de demander que le texte des résolutions 47 (1948), 91 (1951), 122 (1957) et 126 (1957) du Conseil de sécurité soit communiqué à la Troisième Commission, pour information, au titre du point 108 a) de l'ordre du jour de la quarante-huitième session de l'Assemblée générale, intitulé "Droit des peuples à l'autodétermination".

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Jamsheed K. A. MARKER
